

# Directeur des établissements de santé

 Durée de formation : 2 ans

 Niveau de sortie des études : Bac + 5

## CERTIFICATION ASSOCIÉE

### Directeur des établissements de santé

#### Descriptif

Le > est chargé de gérer une structure sanitaire (ou médico-sociale médicalisée) dans ses dimensions financières, humaines, administratives, logistiques et dans des dimensions propres au secteur d'activité (qualité, hygiène, gestion des risques, sécurité).

Il doit coordonner l'ensemble des activités d'un établissement afin de garantir la meilleure prise en charge possible des patients et de leur famille ou aidants. Ses missions varient en fonction du type d'établissement, de sa taille et de son statut. Il peut, en effet, agir d'une structure publique, associative, privée à but lucratif ou à but non lucratif.

#### Activités visées :

- Définition et pilotage de la politique générale de l'établissement dans le cadre des politiques réglementaires et territoriales
- Pilotage de projets et participation aux politiques territoriales d'actions sanitaires
- Organisation de l'établissement de santé dans le respect du contexte réglementaire spécifique
- Mise en place et pilotage de la politique de tarification à l'activité dans un établissement sanitaire
- Évaluation et pilotage de la performance financière de l'établissement de santé
- Organiser la gestion prévisionnelle et assurer le suivi de trésorerie
- Organiser la démarche qualité et d'amélioration continue dans l'établissement de santé
- Élaborer une politique et un programme de gestion des risques et de la sécurité des patients
- Manager une équipe dans le cadre d'un établissement de santé
- Accompagner les projets RH de l'établissement de santé

#### Objectifs

- Élaborer le projet d'établissement dans le cadre des orientations définies par l'organisme gestionnaire et les politiques publiques et garantir sa mise en œuvre en s'appuyant sur un audit et une veille
- Favoriser le travail en réseau et la mutualisation des moyens sur son territoire et initier des actions de

communication et de promotion de l'établissement

- Garantir la qualité des prestations de l'établissement en termes d'accueil, de soins et d'accompagnement, d'hébergement, de restauration et d'animation
- Définir la politique d'animation et d'accompagnement des usagers et des familles dans le respect du droit et favoriser la bientraitance
- Valoriser les relations avec les partenaires, les autorités et développer de nouvelles coopérations afin de promouvoir l'établissement et assurer son développement
- Construire et promouvoir des projets de développement de l'établissement en lien avec l'évolution des politiques publiques, les publics visés et les ressources territoriales afin d'assurer la pérennité de l'établissement
- Promouvoir et accompagner les projets liés au développement durable et à la Responsabilité Sociétale des Organisations
- Analyser la performance économique, sociale et environnementale de l'établissement de santé à travers une étude menée ou commanditée afin de déterminer les axes d'amélioration
- Analyser l'offre de soins dans laquelle s'intègre l'établissement de santé, sur un territoire donné, afin de déterminer les risques et opportunités et d'évaluer le positionnement de son établissement dans l'environnement concurrentiel
- Pour développer son établissement et sa notoriété, définir les objectifs à atteindre en termes d'image et de positionnement à court, moyen et long terme
- Identifier les segments de patients propres à son territoire et établir une offre de soins innovante pertinente en fonction de cette typologie
- Intégrer les modes de financement spécifiques à l'établissement de santé et la relation avec les financeurs publics ou privés
- Optimiser le pilotage de l'activité d'un établissement de santé via le PMSI (programme de médicalisation des systèmes d'information) ou les nomenclatures de facturation propres au territoire
- Organiser la démarche budgétaire en expliquant la structure générale des budgets, en analysant les différents coûts et marges, en interprétant les écarts afin d'améliorer la santé financière de l'établissement de santé, tout en répondant aux exigences des autorités de tutelle
- Déterminer les besoins en financement ou les disponibilités financières afin d'évaluer la capacité de financement de la structure
- Proposer les actions d'investissement à mettre en place, à partir de l'analyse des besoins en financement
- Organiser la trésorerie prévisionnelle dans le respect des ratios financiers d'endettement, de solvabilité et de fonds de roulement
- Elaborer le budget de trésorerie en fonction des éléments comptables et financiers de l'établissement
- Optimiser les conditions bancaires avec les différents organismes prêteurs à des fins d'amélioration de la gestion courante
- Mettre en œuvre la politique de qualité et d'amélioration continue dans une dynamique de Responsabilité Sociétale des Organisations et de développement durable
- S'assurer du respect des indicateurs d'évaluation dans le cadre du référentiel de la Haute Autorité de Santé et mettre en œuvre des actions d'amélioration
- Mettre en œuvre un management participatif en communiquant efficacement les objectifs de qualité et d'amélioration continue et en mobilisant l'ensemble des parties prenantes

- Garantir la sécurité des biens et des personnes et mettre en œuvre la politique de gestion des risques notamment sur la base du document unique
- Garantir le respect des normes et des procédures d'hygiène et de sécurité de l'établissement
- Gérer tout type de crise et maîtriser la communication de crise et les relations publiques de l'établissement
- Définir les besoins en personnel et en compétences afin de répondre aux contraintes réglementaires et aux besoins des usagers y compris pour les personnes en situation de handicap
- Mettre en œuvre une politique de recrutement innovante face à la pénurie de personnel dans le secteur dont notamment le processus de recrutement, d'intégration et de suivi y compris pour les personnes en situation de handicap (aménagement du poste, accompagnement et intégration)
- Animer les équipes et garantir l'accompagnement des professionnels dans le cadre de leurs fonctions et en fonction des besoins et enjeux de chaque collaborateur
- Valider l'organisation du temps de travail et les plannings et adapter en permanence l'organisation du travail aux besoins des usagers y compris pour les collaborateurs en situation de handicap et dans un objectif de qualité de vie des professionnels
- Évaluer les compétences des professionnels et mettre en œuvre une politique de formation efficace afin de favoriser la montée en compétences, l'engagement et l'adaptation aux évolutions réglementaires et métiers
- Gérer les relations sociales et les conflits, auprès des Instances Représentatives du Personnel et des équipes, pour maintenir un climat social serein et une cohésion au sein de l'organisation

## **Débouchés**

### **Secteurs d'activités :**

- Les établissements sanitaires : hôpitaux, cliniques, centre de rééducation et de réadaptation, hospitalisation à domicile, services de soins infirmiers à domicile
- Les établissements médico-sociaux médicalisés : établissements d'hébergements pour personnes âgées, structures d'accueil de personnes handicapées,
- Les établissements peuvent avoir différents statuts : public, privé à but lucratif ou non lucratif et associatif.

### **Type d'emplois accessibles :**

- Directeur/directrice de centre hospitalier ou centre hospitalier spécialisé,
- Directeur/directrice de clinique MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) ou de clinique psychiatrique,
- Directeur/directrice de centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle ou de soins de suite et de réadaptation (SSR),
- Directeur/directrice de réseau de soins,
- Directeur/directrice de service d'hospitalisation à domicile (HAD),
- Directeur/directrice de service de soins à domicile (SSIAD) ou de service d'aide à domicile,
- Directeur/directrice d'établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), de maison d'accueil pour personnes âgées ou d'unité de soins longue durée (USLD),
- Directeur/directrice d'institut médico-éducatif (IME et IMPro), d'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP),
- Directeur/directrice de foyer d'accueil médicalisé (FAM).

## OÙ SE FORMER ?

<b>Rhône (69)</b>	Rythme & durée	Lieu
INSEEC Grande École	Temps plein ; 2 ans	Lyon
CENTRE ETUDES EUROPEEN RHONE ALPES	Apprentissage ; 1 an	Lyon
<b>Gironde (33)</b>	Rythme & durée	Lieu
INSEEC Grande École	Temps plein ; 2 ans	Bordeaux
<b>Paris (75)</b>	Rythme & durée	Lieu
INSEEC MSc MBA	Temps plein ; 2 ans	Paris